

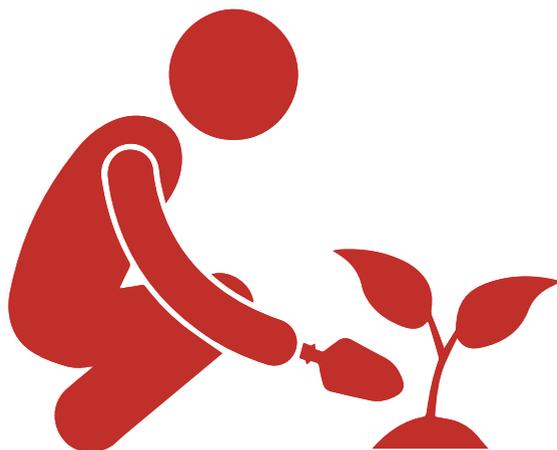
50 Jahre
ans
anni
onns



**Ligue neuchâtoise
contre le rhumatisme**
Notre action – votre mobilité

**50^e anniversaire
de la Ligue neuchâtoise
contre le rhumatisme**

1967 – 2017



Le mot de la présidente

Pour une association comme la Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme, fêter un jubilé est toujours une formidable occasion d'actionner tant un zoom arrière sur le chemin parcouru qu'un zoom avant sur les années à venir et les projets à esquisser.

Les pages qui suivent vous racontent une belle histoire d'engagement. Des premiers acteurs qui ont lancé l'association à celles et ceux d'aujourd'hui, tous ont eu à cœur de placer les personnes souffrant de rhumatisme au cœur de leurs préoccupations.

Cinquante ans après sa création, la Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme a plus que jamais sa raison d'être. Elle est – et se veut – un partenaire actif sur lequel le réseau médico-social neuchâtelois peut compter.

Informar, prévenir, soutenir constituent ses trois domaines d'actions prioritaires. Notre association s'engage, aujourd'hui comme demain, en faveur des personnes souffrant de maladies ostéoarticulaires afin de soulager leurs douleurs et d'améliorer leur qualité de vie.

Qu'ils et qu'elles soient assurés de notre constance à leurs côtés!

Christiane Zenklusen

Présidente de la Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme

Cinquante ans au service des rhumatisant-e-s

Informier, prévenir, soutenir... Depuis cinquante ans, la Ligue neuchâteloise est fidèle à ses engagements. Le 23 novembre 1967, elle se donnait pour but «*l'étude et la mise en œuvre de tous les moyens propres à combattre le rhumatisme dans le canton de Neuchâtel*»¹. Cinquante ans plus tard, informer, prévenir et soutenir demeurent au cœur de son action.

L'année de sa constitution, 1967, Internet n'existait évidemment pas encore, le téléphone portable non plus, le fax et la photocopieuse pas plus encore, et l'ordinateur était encore dans les limbes. On recherchait des secrétaires sténo-dactylo et l'un des rares moyens de dupliquer un texte était le... stencil.

Ces quelques et brèves évocations disent le chemin parcouru. Le jour même de la constitution de la Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme, le Grand Conseil neuchâtelois débattait de deux futures lois, la loi sur l'aide hospitalière et celle sur la couverture des dépenses sociales, présentées comme les piliers d'une nouvelle «*sécurité sociale*» dont le coût était alors estimé à... 6 millions de francs annuels, un chiffre qui fait sans doute pâlir d'envie aujourd'hui plus d'un conseiller d'Etat!

2 Fille de son temps

La Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme est bien fille de son temps. Elle est née dans le sillage de la Loi fédérale concernant l'allocation de subventions pour la lutte contre les maladies rhumatismales (du 22 juin 1962), entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1963. Certains cantons n'attendent pas cet encouragement de la Confédération à lutter contre le rhumatisme: c'est en 1948 déjà que la première ligue cantonale est fondée à Genève, suivie d'autres, dont celle de Zurich (1952) et de Vaud (1955). La Ligue suisse est, elle, fondée en 1958².

¹ Statuts de la Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme, adoptés le 23 novembre 1967.

² HUBER Yolande, *Quelques aspects de la lutte contre le rhumatisme dans le canton de Neuchâtel de 1968 à 1974*, travail présenté à l'Ecole d'études sociales et pédagogiques, Ecole de service sociale et d'animation, en vue de l'obtention du diplôme d'assistant social ou d'animateur, Lausanne, mars 1987, p. 61.

C'est durant les années 1950 et 1960 que l'on prend conscience de l'importance de la thématique «santé» et... des coûts qu'elle induit. Le rhumatisme, l'Organisation mondiale de la santé l'avait même déclarée «l'affection la plus répandue, la plus chère et la plus négligée»³.

Dans le canton de Neuchâtel, les forces vont se regrouper autour de quelques hommes et une femme: le futur conseiller d'Etat François Jeanneret, le Dr. Bernard de Montmollin, médecin-chef de l'Hôpital Pourtalès, qui avait fondé, quelques années auparavant le Centre de réadaptation fonctionnelle neuchâtelois et jurassien dans l'ancien hôpital Jeanjaquet, le Dr. Bernard Courvoisier, médecin-chef de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds, le Dr. Jules Barrelet, médecin-chef de l'Hôpital des Cadolles à Neuchâtel, la Dr. Hedi Terrier, médecin généraliste à La Chaux-de-Fonds et Roger Cousin, président du Conseil de surveillance de Pro Infirmis⁴.

Ces personnes font toutes partie du Comité provisoire qui va présider à la création de la Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme. C'est donc bien le corps médical, à travers ses représentants et la Société neuchâteloise de médecine, qui est à l'origine de la naissance de l'association.

Il faut préciser qu'à l'époque, la rhumatologie neuchâteloise n'en est qu'à ses débuts. Le canton ne compte aucun rhumatologue établi sur son territoire. Une année après le lancement de la Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme, en 1968, l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds se montre pionnier en inaugurant un service de rhumatologie-physiothérapie, placé sous la responsabilité du Dr. Henri Ott, venu de Genève après un détour aux États-Unis pour se spécialiser⁵.

Collaboration étroite de Pro Infirmis

D'emblée, Pro Infirmis Neuchâtel est associée étroitement aux travaux préparatoires de la Ligue, qui dispose de 60'000 francs de l'Etat pour son lancement. Cette association joue dès le début le rôle de service social de la Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme.

³ L'Express, 24 novembre 1967.

⁴ Voir Procès-verbal de la séance du Comité provisoire de la Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme, 15 juin 1967.

⁵ Voir Procès-verbal de la séance du Comité provisoire de la Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme, 15 juin 1967.

Ce rôle, Pro Infirmis va l'assumer durant près de trente-cinq ans, jusqu'en 2011, date à laquelle est dénoncée la convention qui lie Pro Infirmis et la Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme, reconnue sur le plan cantonal le 5 décembre 1968 et sur le plan fédéral le 9 mai 1969.

Dès le 1^{er} janvier 1968, la Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme se met au travail. La directrice de Pro Infirmis Neuchâtel Alice Bourquin, assistante sociale, ne ménage pas ses forces au service de la centaine de rhumatisantes et rhumatisants qui font appel à la Ligue. Si cette dernière n'a pas de médecins ou d'hôpitaux qui lui sont attachés, elle met à disposition du public du personnel qualifié. Et c'est Pro Infirmis qui se charge du travail social et administratif.

Les activités sont multiples: visites, démarches, correspondances à la suite desquelles s'établissent souvent des traitements médicaux, des hospitalisations, des consultations diverses⁶. La Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme organise des cures thermales, distribue des moyens auxiliaires, apporte parfois, pour les cas délicats, son aide financière, organise aussi rapidement des camps de vacances, à Féchy d'abord en collaboration avec la Ligue genevoise, puis aux Chevalleyres-sur-Blonay. Quelques années plus tard, en 1978, la Ligue suisse contre le rhumatisme prendra le relais en organisant à son tour des séjours.

4

Comme le soulignait François Jeanneret en 1971, la Ligue «est et reste une "gare de triage" et un "service de renseignements" avant tout»⁷. Citant un rapport de la Ligue suisse, il souligne que les assistantes sociales «ont pour préoccupations premières d'organiser la vie de tous les jours des malades du rhumatisme, de leur procurer de quoi les maintenir ou les rendre indépendants, d'organiser des traitements et des vacances, etc.». Et de poursuivre, citant toujours le même rapport: «Ces condamnés de l'existence que sont certains grands rhumatisants n'ont pas la possibilité de descendre dans la rue pour clamer leur détresse. Ils ne peuvent ni

⁶ Voir procès-verbal de l'assemblée générale du 29 mai 1969.

⁷ Procès-verbal de l'assemblée générale du 6 mai 1971.

Cinquante ans de présidence

1967-1985	Me François Jeanneret
1986-1994	Me Fabien Süsstrunk
1995-2000	Dr Véronique Krücker
2001-2011	Dr Brigitte Leuba Manueddu
2012-2014	Jürg Hügli, physiothérapeute
2015-	Dr Christiane Zenklusen

*contester, ni se faire entendre. C'est la tâche de la Ligue de lutter pour eux».*⁸

La Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme s'occupe ainsi, selon les années, de 100 à 200 personnes qui s'adressent à elles. Elle reçoit, pour ce faire, des subventions de l'Etat de Neuchâtel (10'000 francs la première année, 20'000 francs ensuite, puis même 40'000 francs dès 1986, avant que cette aide ne diminue...), des subventions aussi de la Confédération et de la Ligue suisse contre le rhumatisme, via sa collecte nationale.

Décennie de transition

Durant plus de trois décennies, le travail social prend une place importante dans les activités de la Ligue. Cette dernière étoffe petit à petit ses prestations en organisant aussi des cours. Une école du dos prend ainsi forme dans les districts dès août 1991.

A la fin du millénaire, l'Office fédéral de la santé publique annonce qu'il ne subventionnera plus que les cours de prévention dès 2002⁹. La Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme vivra alors une décennie de transition, poursuivant son travail social accompli par Pro Infirmis - la collaboration entre les deux associations se termine fin 2011 - , mais mettant parallèlement en place une offre de cours

⁸ Procès-verbal de l'assemblée générale du 6 mai 1971.

⁹ Voir procès-verbal de l'assemblée générale du 17 septembre 1998.

de plus en plus étoffée. Dans le même esprit, la Ligue suisse contre le rhumatisme encourage la Ligue neuchâteloise à axer davantage ses activités vers la prévention, soit celle du problème du dos, de l'ostéoporose ainsi que la prévention auprès des patients souffrant de douleurs ostéo-articulaires chroniques par le biais de la gymnastique dans l'eau appelée Aquacura¹⁰.

Succès grandissant

Un accent particulier va dès lors être mis sur l'organisation de cours: cours Aquacura, nordic walking, cours d'information pour les polyarthritiques, gym-santé... Si cette activité connaît déjà un bel essor durant la première décennie du XXI^e siècle, elle prend nettement l'ascendant dès les années 2010 et connaît un succès grandissant. La Ligue neuchâteloise répond présente par l'ouverture de nombreux cours. Deux chiffres: en 2009, elle enregistre la participation de 130 personnes à 24 cours. Sept ans plus tard, en 2016, elles sont plus de 740 à participer à l'un des 89 cours organisés sur l'ensemble du canton de Neuchâtel.

Mais la Ligue neuchâteloise n'est pas qu'un «GO top level» de cours de gymnastique en tous genres organisés pour le bienfait d'un public toujours plus large, elle participe également activement aux campagnes nationales de la Ligue suisse contre le rhumatisme et à la diffusion des multiples brochures et des moyens auxiliaires que cette dernière met à disposition du public.

6

Son succès, elle le doit aux différents membres du comité qui se sont succédé année après année, à ses secrétaires aussi, qui ont œuvré avec persévérance tout au long de ce demi-siècle, à Pro Infirmis enfin, qui fut un partenaire fidèle durant plus de trois décennies.

Si ses activités ont évolué, l'objectif et l'esprit de la Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme sont demeurés les mêmes: agir pour toutes les personnes qui, dans le canton, souffrent de rhumatisme au quotidien. Et c'est pour ces mêmes personnes ainsi que toutes celles qui se soucient de leur santé à titre préventif qu'elle souhaite agir durant les cinquante prochaines années.

¹⁰ Voir procès-verbal de l'assemblée générale du 14 juin 2001.

Remerciements à Me François Jeanneret qui nous a aimablement mis à disposition ses archives personnelles et à Corinne Chuard de l'Atelier textes, rédactrice et historienne, qui a mis ses compétences et sa plume au service de la Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme pour l'élaboration de cet historique.

PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS

Création de la Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme

Hier soir a été créée à l'Aula du Gymnase de Neuchâtel, la Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme dont le siège est à Neuchâtel.

A une époque où, selon une enquête menée par une organisation mondiale de la santé, les maladies rhumatismales sont en passe de devenir en Europe la section la plus répandue, la plus chère et la plus négligée, il est heureux de constater que sur l'initiative d'une poignée d'hommes, notre canton a conscience du problème social posé par le rhumatisme, qui représente le 20 pour cent des cas de maladie en Suisse, entraînant une perte annuelle de près d'un demi-milliard de francs à la Confédération.

CREATION DE LA LIGUE

C'est par la lecture des statuts et par l'approbation de l'assistance qui a prouvé son intérêt à sa création en venant assister à la séance constitutive et en adhérant en grande partie au mouvement, qu'a été créée officiellement la Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme. Le canton devient le 13^e membre de la Ligue suisse après Genève, Lausanne, Berne et Zurich qui en furent les promoteurs. Me François Jeanneret, président du comité provisoire, a ensuite ouvert la première assemblée générale de la Ligue, dont l'ordre du jour comportait la nomination des membres du comité et des vérificateurs de comptes, et la cotisation annuelle, qui a été fixée à 5 francs par personne civique et 100 francs par personne morale.

M. W. Belard de Zurich, a apporté ensuite les félicitations de la Ligue suisse, dont il est le président et a remis à M. Jeanneret la somme de 1000 francs qui constitueront avec diverses

allocations, soit 18.000 francs au total, le fonds neuchâtelois.

CONFÉRENCE ET FILM

Enfin, le docteur Théo de Preux, de Lausanne, médecin-spécialiste pour le rhumatisme, et président fondateur de la Ligue vaudoise a présenté une conférence et un film par lesquels il a expliqué ce qu'est le rhumatisme et quels sont les moyens de le combattre. Mais il a également insisté sur les deux rôles essentiels des ligues cantonales et suisses : la prophylaxie, qui ne peut se faire que par une bonne information au public et l'aide aux rhumatisants dont les souffrances peuvent et doivent être adoucies en partie par des traitements scientifiques appropriés.

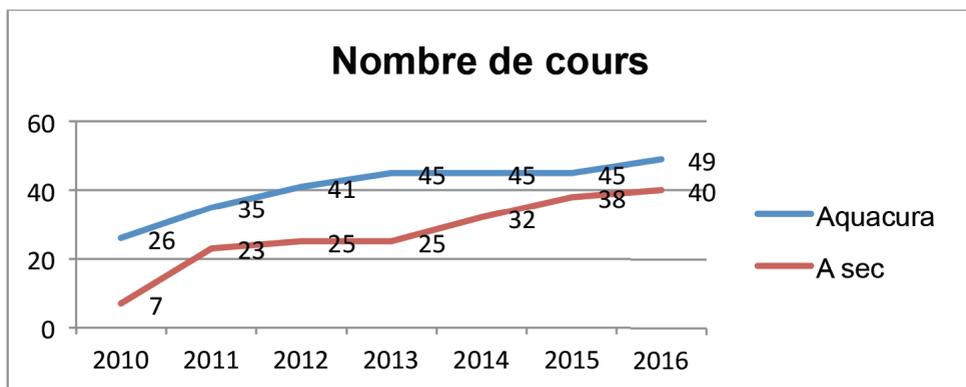
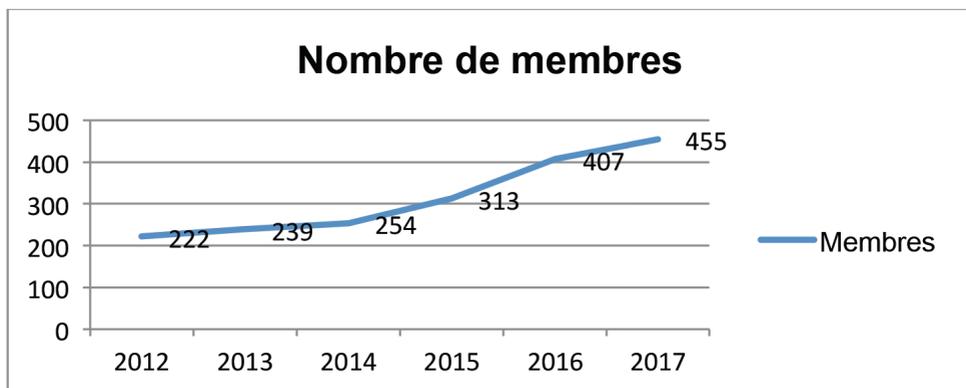
COMPOSITION DU COMITÉ

Président : Me François Jeanneret, secrétaire de la Société neuchâteloise de médecine, La Chaux-de-Fonds ; vice-président : Bernard de Montmolin, chirurgien, chef du service orthopédique de l'hôpital Foutales ; secrétaire : Mlle Alice Bourquin, assistante-sociale à Pro-Infirmis de Neuchâtel ; trésorier : M.

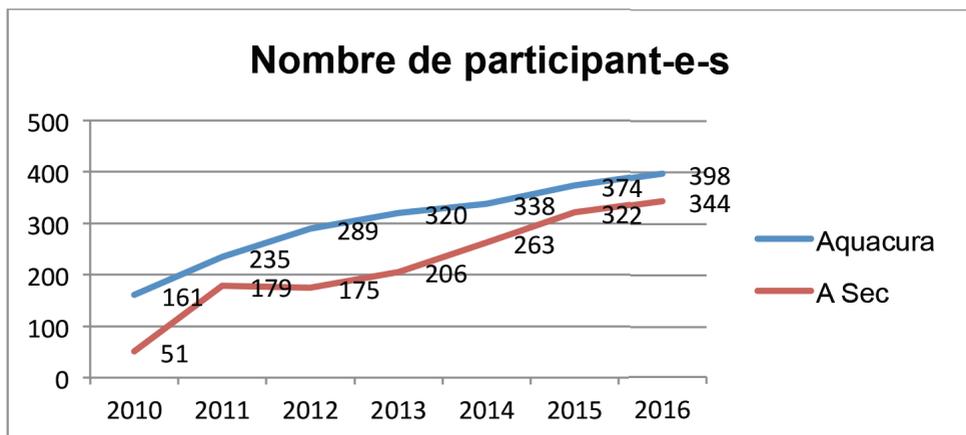
Willy Pugeon, chancelier de la ville du Locle ; les assesseurs : le Dr Bernard Courvoisier, médecin-chef du service de médecine de l'hôpital de La Chaux-de-Fonds, Mme Dr Georges Terrier, La Chaux-de-Fonds et M. Louis Mauler, industriel à Môtiers. (1)

L'Impartial du 24 novembre 1967.

Quelques chiffres



8



Nos prestations

La Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme est active sur l'ensemble du canton de Neuchâtel, à la disposition de toute personne touchée par une maladie rhumatismale ou à titre préventif. Son objectif ? Répondre aux besoins toujours plus importants de la population neuchâteloise par nos différentes actions, ponctuelles ou régulières :

Cours de gymnastique

Nos cours s'adressent à toute personne souhaitant prévenir et réduire les tensions corporelles, améliorer ou maintenir sa mobilité, renforcer sa condition physique et améliorer sa fonction cardiovasculaire. En salle ou en piscine, notre équipe de physiothérapeutes dispense chaque semaine des cours en petits groupes.

Conférence publique gratuite

Depuis quelques années, nous nous associons à la semaine d'action de la Ligue suisse contre le rhumatisme en organisant une conférence annuelle sur différents thèmes, spécifiques ou généraux, et accessibles à tou-te-s.

Journée d'information

Une journée destinées aux patient-e-s souffrant de « polyarthrite rhumatoïde » et à leur entourage est organisée régulièrement. Ce cours réunit des professionnel-le-s de la santé lors de présentations et d'ateliers pratiques.

Prévention des chutes

Pour améliorer la qualité de vie et l'autonomie des participants, nous organisons un cours « itinérant » de cinq séances. Ce cours est dispensé dans toutes les régions du canton.

Exposés

Après chaque assemblée générale, nos membres peuvent assister à une présentation sur un thème précis ou découvrir une initiation.

Moyens auxiliaires et publications

Toute la gamme des moyens auxiliaires de la Ligue suisse contre le rhumatisme est régulièrement actualisée et de nouvelles publications sont régulièrement éditées. Nous sommes à disposition pour vous fournir informations et conseils.

Programme du 50^e anniversaire 10 juin 2017

Spectacle de l'humoriste Emil

Vendredi 20 janvier 2017

Théâtre de l'Heure bleue – La Chaux-de-Fonds

Apéritif. Nouveau spectacle d'Emil *Encore une fois!*

Croisière sur le lac de Neuchâtel

Samedi 10 juin 2017

Port de Neuchâtel

Excursion à bord du bateau «Fribourg». Initiation de Qi Gong, gymnastique très douce qui s'adapte aux possibilités de chacun-e. Démonstration de moyens auxiliaires par des ergothérapeutes. Promotions spéciales. Essai du nouveau costume de handicap GERT.

Partie officielle et conférence «Art et rhumatismes»

Samedi 10 juin 2017

Hôtel Beaulac - Neuchâtel

Apéritif officiel.

Conférence du Prof. André Aeschlimann, rhumatologue et amateur d'art, sur le thème «Art et rhumatismes».

Inauguration d'un banc public

Automne 2017

Quartier Le Corbusier – La Chaux-de-Fonds

Don d'un mobilier urbain. Inauguration et apéritif offert à la population.

Remerciements

Nous tenons à remercier sincèrement nos sponsors, dont les soutiens généreux ont permis l'organisation de ce jubilé :



Rheumalige Schweiz
Ligue suisse contre le rhumatisme
Lega svizzera contro il reumatismo

En particulier la **Ligue suisse contre le rhumatisme** qui nous a accordé une aide financière et logistique substantielle.



Le **Théâtre Populaire Romand** qui nous a accueillis en ses murs pour le spectacle d'Emil.



La société **Viteos SA**, qui nous offre le banc public du quartier «Le Corbusier».



La société **Immoroc SA** qui nous offre l'installation du banc public.



La **Résidence Le Corbusier**, qui met généreusement un emplacement à notre disposition pour l'installation du banc, sur sa parcelle privée.

Le **Rotary Club des Montagnes Neuchâteloises** et le **Rotary Club de La Chaux-de-Fonds**.

Sans oublier les nombreuses personnes et partenaires qui ont rendu ce jubilé possible...



Comment bénéficier de nos prestations?

En devenant membre (cotisation annuelle de Fr. 25.- ou Fr. 35.- si vous désirez vous abonner à la revue ForumR qui paraît 4x/an).

Comment nous soutenir?

En payant votre cotisation et/ou en faisant un don, même modeste:
Banque Raiffeisen – Fleurier, CCP 20-7781-5, compte 118.708.89
Iban: CH74 8026 1000 0118 7088 9

Votre don et/ou votre cotisation représente une contribution importante pour la Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme. Cela nous permet de poursuivre nos activités en soutenant les personnes souffrant d'une maladie rhumatismale, ou à titre préventif.

Notre objectif le plus cher?

**Améliorer la qualité de vie
au quotidien des patientes et patients**

Nous vous remercions de votre soutien.

Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme

Chemin de la Combeta 16

2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. 032 913 22 77

Isabelle.lnr@gmail.com

www.ligues-rhumatisme.ch/ne



**Ligue neuchâteloise
contre le rhumatisme**

Notre action – votre mobilité

